

L'arboretum des Barres doit fermer au public

Nature

C'est l'un des joyaux naturels du Loiret. L'Arboretum national des Barres, situé à Nogent-sur-Vernisson, dans le Montargois, devrait fermer ses portes au public en novembre prochain. Une décision prise par l'Office national des forêts, gestionnaire des lieux. Les élus vont se battre pour éviter cette fermeture.

Pascale Auditeau et Aurélie Richard

L'arboretum national des Barres, à Nogent-sur-Vernisson, fermera ses portes au public dans six mois. C'est ce qui a été annoncé au personnel du parc botanique, géré depuis 2009 par l'ONF (Office national des forêts).

Les élus locaux devraient, quant à eux, recevoir un courrier officiel dans les jours qui viennent. Ils sont pourtant déjà au courant, un certain nombre d'entre eux ayant appris la nouvelle vendredi, à Châtillon-Coligny, lors d'inaugurations.

Une décision confirmée par un proche du dossier qui évoque une « discussion concertée avec l'État » à ce sujet. « L'arboretum n'entre pas dans les compétences de l'ONF qui, de surcroît, n'en a plus les moyens. Il pourrait très bien être géré, par exemple, par le muséum d'histoire naturelle. C'est à l'État de décider ».

De son côté, Jean-Pierre Door, député LR du Loiret, annonce déjà qu'il ne laissera pas l'arboretum fermer : « Nous, les élus, nous nous battons et nous ne nous laisserons pas faire. Nous avons déjà eu l'occasion de faire une table ronde chez le préfet

pour sauver l'IRSTEA (institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture) qui devait quitter le Loiret. On avait réussi à le maintenir (Ndlr : en janvier 2016), ça serait idiot aujourd'hui de fermer l'arboretum au public. »

Pour Jean-Pierre Door, Région, Département, État et collectivités locales doivent se mobiliser. « C'est un bijou patrimonial de notre territoire, on ne peut pas le laisser disparaître à cause d'un problème financier. »

Eliane Cognot, maire de Nogent-sur-Vernisson, se refusait hier à tout commentaire, attendant une confirmation officielle de ce qu'elle estime être pour l'instant « des bruits ».

Un joyau pas assez connu

Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, a, lui, été directement mis au courant de cette nouvelle par Dominique de Villebonne, directrice de l'Agence Centre-Val de Loire de l'ONF, que nous avons tenté de contacter hier. En vain.

« L'arboretum n'est pas menacé en lui-même », précise le sénateur. « La tâche de maintenance sera assurée. Il sera entretenu. L'ONF assurera sa pérennité. Mais pour des raisons financières, l'Office ne peut plus assurer l'accueil du public pour les visites, l'accueil des scolaires et les animations festives, touristiques qui étaient

proposées. »

Le sénateur Jean-Pierre Sueur, qui s'était battu pour le maintien de l'IRSTEA dans le Montargois, compte bien faire de même pour l'arboretum. « Ce lundi, je vais écrire au ministre de l'Agriculture Stéphane Travert, puisque ce ministère est la tutelle de l'ONF. Il faut trouver une solution auprès de l'État, des ressources. Je vais saisir le préfet en parallèle », insiste-t-il. « Cet arboretum est un atout touristique pour le Loiret, un site exceptionnel qui a une collection unique au monde. C'est un joyau qui n'est pas assez connu. »

À l'heure où l'éducation au respect de l'environnement est plus que d'actualité, cette décision de fermer un tel site au public irait « à contre-courant. On devrait, au contraire, plus largement ouvrir ce genre de lieu. »

Le son de cloche est le même du côté de François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire, qui a appris la nouvelle, « avec grande surprise », il y a quelques jours et a sollicité dans la foulée une réunion en urgence auprès du préfet : « La Région a beaucoup investi dans l'arboretum, notamment pour son hall d'accueil. Ça serait inacceptable qu'il ferme et dommageable pour le tourisme dans le Montargois car c'est une grande fierté. » ■



Un fabuleux écrin de nature hérité de la famille de Vilmorin

Le domaine a été la propriété de la famille de Vilmorin.

Il y a presque deux cents ans, en 1821, l'horticulteur Philippe André de Vilmorin fait l'acquisition du domaine de Barres. Un vaste ensemble de 283 hectares qu'il va s'attacher à développer, en plantant une forêt avec différentes variétés de pins et de chênes. C'est d'ailleurs dans ce joyau de la botanique que le fondateur de l'entreprise de grainetiers Vilmorin meurt en mars 1862.

Onze ans plus tard, passé pour partie sous l'égide de l'administration des Eaux et Forêts, l'Arboretum des Barres voit le jour.



NOGENT-SUR-VERNISSON. Les 35 hectares de l'Arboretum national des Barres sont enchâssés dans une propriété de 283 hectares. PHOTO D'ARCHIVES TH. BOUGOT

Le site accueille, cette même année 1873, une première école de sylviculture. C'est le début des grandes heures de l'école forestière des Barres.

Pleinement propriété de l'État à partir de 1921, et surtout de 1936 avec l'acquisition du château de la famille de Vilmorin, la propriété s'enrichit de multiples essences du monde entier, formant un ensemble de collections de haute valeur et de grande renommée.

Ouverts au public en 1985, les 35 hectares de l'Arboretum national des Barres, labellisé Tourisme Handicap en 2009, donnent à voir « un véritable

patrimoine végétal constitué de 2.600 espèces et sous-espèces venues des cinq continents et représentées par quelque 9.250 arbres et arbustes », comme l'indique l'Office national des forêts sur son site internet. L'ONF qui, jusqu'alors, estimait que la propriété « offre un formidable outil de sensibilisation à la connaissance et au respect de l'arbre et de la nature. La singularité de ce lieu, par sa diversité et son histoire, permet à tous les publics de s'ouvrir au monde en découvrant l'extraordinaire diversité des espèces à l'échelle de la planète ». ■

Cédric Gourin

L'Office national des forêts

**LE FAIT
DU JOUR**

COUR DES COMPTES

Une alerte il y a 4 ans. Un rapport de la Cour des comptes, sorti en juin 2014, portant sur la gestion de l'ONF (Office national des forêts) de 2009 à 2012, laissait présager ce qui se passe aujourd'hui.

Quatre ans en arrière, elle commandait à l'ONF « de se désengager de ses filiales qui ne correspondent pas à sa vocation et à ses moyens et du fonds stratégique Bois ; de réduire fortement ses dépenses de recherche hors développement technique qui ne correspondent pas à sa mission principale. » La Cour des comptes préconisait alors « de céder l'Arboretum des Barres et le campus de Velaine (en Lorraine). » Selon la juridiction administrative, « l'ONF a été fortement incité à intégrer dans son patrimoine immobilier des ensembles dont il n'avait pas besoin et dont l'entretien est coûteux. C'est le cas de l'arboretum des Barres. Le domaine des Barres était géré par trois établissements : l'inventaire forestier national, l'École nationale du génie rural, des eaux et des forêts, et le Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts (Cemagref), devenu Irstea. Outre qu'il est inutile à l'ONF, cet ensemble nécessite des investissements pour des réfections d'urgence qui ne font l'objet d'aucune compensation financière. » Pour la Cour des comptes, « le transfert de cet ensemble à l'ONF est un exemple d'opération immobilière décidée sans aucun travail prospectif. » Dans son SPSI (Schéma pluriannuel de stratégie immobilière), l'Office avait indiqué que « si aucune aide publique complémentaire n'était apportée et si la rentabilisation d'ensemble de ce site s'avérait impossible, la cession intégrale devrait être envisagée ».



GIGANTESQUES. L'arboretum des Barres est un lieu qui concentre des dizaines d'arbres remarquables dans un périmètre d'une trentaine d'hectares. PHOTO D'ARCHIVES CHRISTELLE GAUJARD

Les animations continuent

PROGRAMME. L'arboretum des Barres reste accessible au public jusqu'au dimanche 4 novembre. Il est ouvert le mercredi, vendredi, samedi et dimanche, hors vacances scolaires, de 10 à 18 heures. Cet été, il le sera du mardi au dimanche, de 10 à 19 heures. Sur le site internet de l'arboretum, on peut constater que le programme des animations est toujours d'actualité : les différentes activités pendant les vacances d'été (grimpe d'arbres, ateliers créatifs, peinture végétale, balades en calèche...), les grandes nuits de l'arboretum prévues en août (*notre photo d'archives*), les journées de l'arbre en octobre...

